SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

SÉPARATEUR D'HYDROCARBURES CE 5 MG/L DÉBOURBEUR V100 ET BY-PASS AMORCE CIRCULAIRE POLYESTER

CE
EN858-1

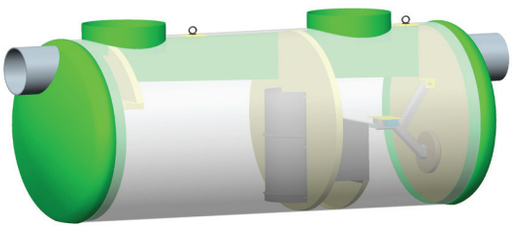
6659
31/03/2017

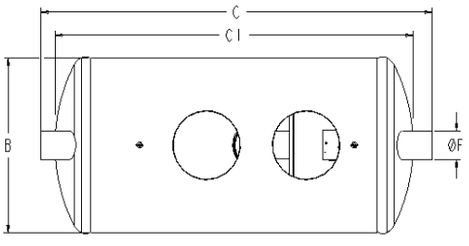
Définition technique

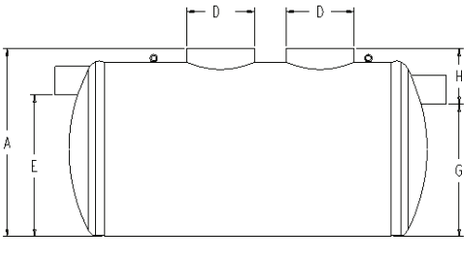
Un séparateur d'hydrocarbures est destiné à séparer et à stocker les hydrocarbures libres contenus dans les eaux de ruissellement.
La partie débourbeur de l'appareil permet de piéger les matières en suspension (sables, graviers…).

Ces séparateurs d'hydrocarbures munis d'un débourbeur et d'un by-pass conviennent parfaitement pour traiter les eaux provenant des parkings et des voiries.

Rappel : l'alarme de niveau des hydrocarbures est obligatoire en équipement complémentaire sauf dispense des autorités locales.







Fonctionnement

Le fonctionnement du séparateur d'hydrocarbures est basé sur la séparation par différence de densité des liquides non solubles (de densité 0.85) contenus dans les eaux de ruissellement.
Le compartiment débourbeur permet de décanter et piéger les matières en suspension > à 200 µm.
Le système de by-pass situé au niveau de la boite d'entrée permet de réguler le débit (traitement de 20% du débit admissible).
Le système de coalescence, grâce à sa surface spécifique importante, permet de concentrer les hydrocarbures libres en favorisant leur collision. Les hydrocarbures remontent ensuite à la surface.
L'obturateur automatique (flotteur) permet d'éviter tout risque de relargage des hydrocarbures.

ENTRETIEN

Une visite d'inspection annuelle doit être réalisée afin de vérifier le fonctionnement de l'appareil.
Il est recommandé de vidanger l'appareil lorsque les boues atteignent 50 % du volume utile du débourbeur ou que les hydrocarbures occupent 80 % de la capacité de rétention du séparateur (cf. NF P16-442).
Après chaque vidange, l'appareil doit être remis en eau et la flottaison de l'obturateur doit être vérifiée.

Consignes générales d'entretien E114 disponibles sur notre site internet.

Manutention - installation

Se référer à la notice PHPRV-NC avant manutention et pose du séparateur.

Avantages

- CONCEPTION CONFORME AUX NORMES NF EN 858-1 ET NF EN 858-2
- CUVE GARANTIE 20 ANS CONTRE LA CORROSION
- TENUE EN MILIEU SALIN
- TENUE EN NAPPE PHREATIQUE JUSQUE MI-HAUTEUR DE CUVE (AU-DELA NOUS CONSULTER)
- FAIBLE POIDS
- MANUTENTION AISEE
- COALESCENCE AMOVIBLE ET FACILITANT L'ENTRETIEN
- RACCORDEMENT AISE

Référence	Débit traité (en l/s)	Nombre d'amorces	A	B	C1	C	D	E	ØF	G	H	Volume du débourbeur	Volume de rétention des liquides légers	Poids
SH3/6659/35	35	2	1760	1610	4326	4803	600	1175	400	1075	685	3500 L	438 L	492 Kg
SH3/6659/40	40	2	1760	1610	4694	5171	600	1175	400	1075	685	4027 L	439 L	514 Kg
SH3/6659/50	50	2	2062	1912	4422	4792	750	1379	500	1279	783	5000 L	768 L	641 Kg

Options :
ANH22/14310-N : Alarme d'hydrocarbures visuelle et sonore avec alimentation électrique 220V (1 seule sonde d'hydrocarbures possible)
ANH22/14320 : Alarme d'hydrocarbures visuelle et sonore avec alimentation électrique 220 V (3 sondes possible)
ANH22/14506 : Alarme d'hydrocarbures avec alimentation par panneau solaire (raccordement jusque 6 sondes installées sur 2 séparateurs différents)
SNB/14220 : Sonde de niveau de boues
KEC3/19 : Échelle fixée sur trou d'homme
KOPRV/1600B : Extraction des boues pour cuve de Ø1600
KOPRV/1900B : Extraction des boues pour cuve de Ø1900

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 – Fax +33 (0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France